

Mauricie

RAPPORT annuel



20 12
13



Une première année remplie d'espoir



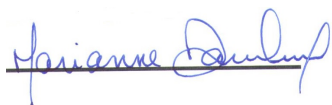
Grâce à l'implication des partenaires qui œuvrent pour les proches aidants en Mauricie, notre région a maintenant son propre carrefour de soutien aux proches aidants soit son propre Appui.

Notre période de démarrage s'est terminée le 31 mars 2013 et nous avons entamé la phase d'opération qui va comprendre, entre autres, un premier appel de projet, la mise en place de la ligne Info-aidant et le début des travaux pour se doter d'une planification stratégique triennale.

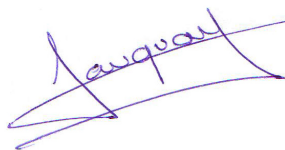
Notre priorité demeure la place de la personne proche aidante d'aînés au cœur de nos actions pour s'assurer qu'elle ne soit jamais laissée sans ressource et qu'elle ait une meilleure qualité de vie. Pour ce faire, nous sommes persuadées que c'est en soutenant les organismes du milieu qui sont nos experts aux proches aidants que nous allons atteindre notre objectif. Travailler en concertation et en complémentarité avec les ressources existantes et en s'inspirant des couleurs locales, voilà comment nous allons améliorer la qualité de vie des proches aidants.

Nous tenons à remercier tous les individus et toutes les organisations qui ont contribué de près ou de loin à la mise sur pied de l'Appui Mauricie : des membres du comité provisoire, en passant par ceux du conseil d'administration provisoire et en terminant par ceux du conseil d'administration actuel.

Nous sommes choyées de pouvoir travailler au sein d'une équipe dynamique composée de personnes sensibles et impliquées pour faire avancer la cause qui leur tient à cœur soit améliorer la qualité de vie des proches aidants.



Marianne Daveluy, présidente



Florence Pauquay, directrice générale

Il n'y a que quatre types de
personnes dans le monde :
ceux qui ont été proches
aidants, ceux qui sont
présentement proches aidants,
ceux qui seront proches aidants
et ceux qui ont besoin d'aide.

Rosalynn Carter, 2003

LE CONTEXTE HISTORIQUE

Interpellé par le défi que représente le vieillissement de sa population et par les bouleversements qu'il provoque dans toutes les sphères d'activité de la société québécoise, le gouvernement du Québec instituait, au printemps 2007, une consultation publique itinérante sur les conditions de vie des aînés.

Cette consultation a parcouru toutes les régions du Québec du mois d'août à novembre 2007. Plus de 4 000 participantes et participants, 275 mémoires et 3 000 lettres, courriels et mémos ont été alors reçus, lus et entendus. En 2008, de cet exercice est paru le rapport « Préparons l'avenir avec nos aînés ».

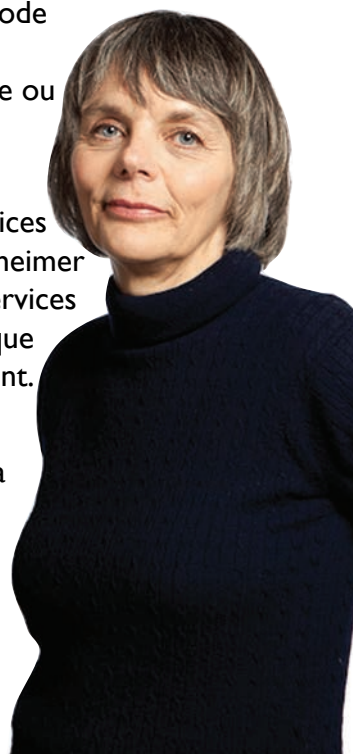
Le poids des présentations entendues au cours de cette consultation a fortement orienté le choix des champs d'intervention, dont celui, primordial, de soutenir les personnes les plus vulnérables et leurs proches, en favorisant davantage le soutien à domicile dont le proche aidant sera le pivot.

La prise de conscience amorcée au cours de la consultation publique a donc mené au projet de loi n° 6, instituant le Fonds de soutien aux proches aidants des aînés, adopté le 8 octobre 2009. Ce fonds totalise deux cents millions de dollars sur dix ans pour le soutien aux proches aidants soit cent cinquante millions du ministère des Aînés et 50 millions de SOJECI II, fiducie familiale de Lucie et André Chagnon.

Le Fonds permettra d'investir 200 millions de dollars répartis sur une période de 10 ans destinés au soutien des personnes qui contribuent, sans rémunération, au soutien de proches souffrant d'une incapacité significative ou persistante pouvant compromettre leur maintien à domicile.

À terme, il est convenu qu'au moins 75 % des fonds soutiendront des services pour les proches aidants de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, et jusqu'à 25 % des fonds soutiendront des services pour les proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie physique ou cognitive résultant d'autres incapacités significatives liées au vieillissement.

Une Société de gestion du soutien aux proches aidants (L'Appui national) a pour mandat d'octroyer ce Fonds aux régions en mobilisant et en soutenant l'implantation d'un réseau d'Appui régionaux.



Le Québec compte actuellement dix-sept Appuis régionaux pour les proches aidants. La Mauricie est la dernière région à avoir eu son Appui, mais non la moindre. L'Appui Mauricie se servira des expériences des autres régions pour pouvoir se construire un Appui à ses couleurs tout en évitant les principaux écueils auxquels les autres régions se sont heurtés.

Avec une enveloppe de 674 870 \$ par année pendant dix (10) ans pour le soutien aux proches aidants d'âînés, l'Appui Mauricie entend bien jouer un rôle déterminant pour l'amélioration de la qualité de vie du proche aidant en soutenant le développement de services d'information, de formation, de soutien psychologique et de répit en Mauricie.

Nos **principaux champs d'intervention** sont :

- le financement des services à offrir aux proches aidants d'âînés;
- le soutien à la prestation des services offerts aux proches aidants d'âînés;
- la ligne téléphonique d'écoute, d'information et de référence auprès des proches aidants d'âînés;
- la conception, l'animation et la rédaction de son portail Internet;
- le travail de concertation et de mobilisation avec ses partenaires et les acteurs concernés par le soutien aux proches aidants d'âînés.

Le soutien aux proches
aidants d'âînés :
un pas de plus vers le partage
et le développement
de nos expertises

FAITS SAILLANTS

2012-2013

Un milieu mobilisé

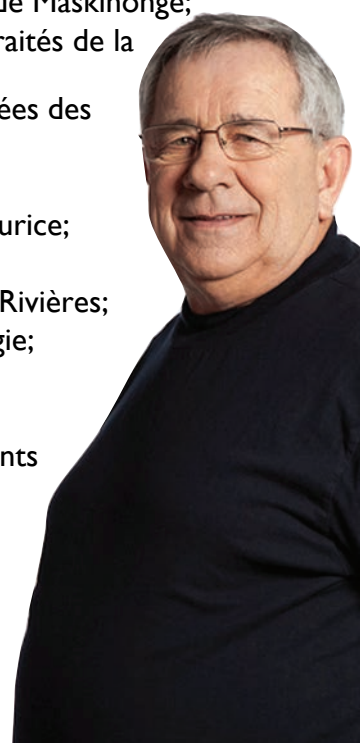
En Mauricie, des démarches de concertation et de mobilisation ont débuté à l'hiver 2010 par la mise en place d'un comité de travail. Ce dernier avait comme mandat de voir à la pertinence de mettre en place une structure régionale de l'Appui en Mauricie. Dès lors, il a été décidé de mobiliser les proches aidants d'âînés et les organismes oeuvrant auprès des proches aidants en vue de former un conseil d'administration provisoire. Cette réunion de concertation régionale a eu lieu le 11 novembre 2011, réunissant vingt-quatre (24) participants en provenance de différentes organisations de la Mauricie avec le soutien, et ce, depuis les tous débuts de madame Sylvie Grenier de l'Appui National.

Au terme de cette journée, un conseil d'administration provisoire a été constitué et il avait comme mandat de réaliser la phase d'implantation de cet organisme. Cette phase consistait à constituer l'Appui en une OBNL, à déterminer les règlements généraux, ainsi qu'à entamer des démarches en vue de réaliser un portrait diagnostique des services offerts aux proches aidants d'âînés de la Mauricie ainsi que de leurs besoins.

Un conseil d'administration provisoire bien actif

Le conseil d'administration provisoire était composé de 14 personnes issues de divers milieux et représentant les six territoires composant notre région :

- Myrabelle Chicoine de la Conférence régionale des élus de la Mauricie;
- Louise Baillargeon du Centre d'action bénévole de la Morraine;
- Marianne Daveluy de Carpe Diem, Centre de ressources Alzheimer;
- Marie-Josée Perron de l'Association des aidants naturels du Bassin de Maskinongé;
- Ghislaine Larivière de la Table de concertation des âînés et des retraités de la Mauricie;
- Marie-Andrée Lebel de l'Association locale des personnes handicapées des Chenaux;
- Marie-Pier Tessier des Aidants naturels de Mékinac;
- Luc Filion du Centre de santé et de services sociaux du Haut St-Maurice;
- Julie Béland de la Coopérative d'aide domestique de Maskinongé;
- Daniel Lalonde du Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières;
- Chantal Rivard du Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie;
- Pierre La Haye d'Info-Aînés Mauricie;
- Lise Dubuc du Regroupement des aidants naturels de la Mauricie;
- Nicole Lefebvre du Regroupement interprofessionnel des intervenants retraités des services de santé de la Mauricie.



Par la suite, cinq réunions de ce conseil d'administration provisoire ont permis :

- de lancer la réalisation d'un portrait-diagnostic sur les services offerts et les besoins des proches aidants d'âînés;
- d'adopter des règlements généraux;
- de constituer L'Appui Mauricie en OBNL;
- de signer le protocole d'entente d'implantation avec l'Appui National;
- d'organiser une assemblée générale de fondation.

Une assemblée de fondation achalandée

Le 1^{er} novembre 2012, l'Appui Mauricie tenait à Shawinigan son assemblée générale de fondation. Plus de 50 personnes rejointes par la mission de l'Appui Mauricie y étaient présentes. Lors de cette assemblée, un nouveau conseil d'administration permanent a vu le jour.

Du 1^{er} novembre 2012 au 31 mars 2013, l'Appui Mauricie a :

- complété le portrait-diagnostic de l'offre de services et des besoins des proches aidants d'âînés réalisé par le Centre d'expertise en santé de Sherbrooke;
- embauché une directrice générale, en poste depuis le 5 mars 2013;
- installé son siège social au 942, rue Ste Geneviève à Trois-Rivières.



LE PAYSAGE DE LA MAURICIE

Au Québec, des milliers de personnes assument le rôle de proche aidant. Toutefois, ces personnes qui sont devenues l'un des piliers essentiels au maintien à domicile des personnes vieillissantes ont recours aux services existants que tardivement, notamment parce que la personne ne se reconnaît pas dans son statut d'aidante ou d'aidant et par conséquent, ne sait pas que des services sont disponibles pour la soutenir dans son rôle.

Afin de pouvoir orienter ses actions et commencer sa planification stratégique sur de bonnes bases, l'Appui Mauricie a complété un portrait qui permettra de mieux cerner la réalité des personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que de leurs proches aidants, mais également celle des organisations qui soutiennent les proches aidants.

Quelques chiffres sur les 65 ans et plus en Mauricie

- On dénombre 46 745 personnes âgées de 65 ans et plus en Mauricie. Ce nombre augmentera de 13 % d'ici 2031. Dès lors, une personne sur trois aura 65 ans et plus;
- La population de la Mauricie est répartie de manière non uniforme sur un vaste territoire;
- Le revenu des personnes de 65 ans et plus du territoire est assez limité;
- Près du tiers des personnes de 65 ans et plus demeurent seules;
- Environ 20 % des personnes de 65 ans et plus (16 960 personnes) souffrent d'une incapacité physique ou mentale dont 25 % souffrent d'une déficience cognitive.

Quelques chiffres sur les proches aidants d'aînés en Mauricie

- 46 970 personnes âgées de 15 ans et plus offrent plus d'une heure de soin à une personne âgée;
- On compte 4,5 proches aidants par personne âgée de 65 ans et plus;
- On compte 1,4 proche aidant par personne âgée de 65 ans et plus qui demande plus de 5 heures de soins par semaine;
- La présence d'incapacités chez la population de 45 à 64 ans amène à prévoir que l'aidant aura aussi besoin d'aide;
- Parmi les proches aidants au Québec, 59 % sont des femmes et 41 % des hommes;
- 20 % des proches aidants au Québec n'ont pas de diplôme et 22 % n'ont qu'un diplôme d'étude secondaire;
- La grande majorité des aidants travaillent;
- Ce sont les personnes de 45 à 54 ans qui sont les plus présentes auprès de leurs aînés, suivi des personnes âgées de 35 à 44 ans, puis des personnes âgées de 55 à 64 ans.

Quelques constats liés aux proches aidants d'aînés en Mauricie

- Les proches aidants ne s'identifient pas toujours comme « proche aidant »;
- Les proches aidants vivent beaucoup d'isolement, de sentiment d'incompréhension, de la culpabilité, du fardeau et de l'épuisement psychologique;
- Les aidants ne savent pas où aller chercher l'information dont ils ont besoin;
- Les proches aidants vont souvent donner à l'aidé jusqu'à l'épuisement avant de demander de l'aide;
- Les proches aidants et les personnes aidées ont besoin de préparation pour accepter le répit;
- Il est difficile pour les aidants de faire des demandes d'aide, et souvent leurs demandes sont non répondues ou mal répondues.

Le portrait-diagnostic des services offerts par les proches aidants d'aînés ainsi que des besoins des proches aidants peuvent être téléchargés sur le portail Internet de l'Appui Mauricie au www.lappui.org/mauricie section « à propos ».

Pour les organismes qui le souhaitent, nous pouvons vous présenter les grandes lignes de ce portrait à vos membres.

Territoires par MRC	1 à 5 heures	5 à 9 heures	10 à 19 heures	20 heures et plus	Total
Des Chenaux et Trois Rivières	17 350	4 470	1 545	1 520	24 885
La Tuque	1 850	500	240	165	2 755
Maskinongé	4 175	1 100	450	385	6 110
Mékinac	2 260	570	170	135	3 135
Shawinigan	6 685	1 960	760	680	10 085
Mauricie	32 320	8 600	3 165	2885	46 970

NOTRE ÉQUIPE

L'employée

Florence Pauquay, directrice générale depuis le 5 mars 2013

Le conseil d'administration

<u>Noms</u>	<u>Titre</u>	<u>Collèges électoraux</u>
<u>Membres votants</u>		
Marianne Daveluy	Présidente	Carpe Diem, Centre de ressources Alzheimer
Louise Baillargeon	Vice-présidente	Regroupement des Centres d'action bénévole de la Mauricie
Julie Béland	Secrétaire trésorière	Entreprises d'économie sociale en aide domestique
Martine Lambert	Administratrice	Proche aidante
Gilberte Faucher	Administratrice	Proche aidante
Lise Dubuc	Administratrice	Associations des aidants naturels de la Mauricie
Marie-Josée Perron	Administratrice	Associations des aidants naturels de la Mauricie
Ghislaine Larivière	Administratrice	Table de concertation des aînés et retraités de la Mauricie
Marie-Andrée Lebel	Administratrice	Alpha Des Chenaux
Guy D'Anjou	Administrateur	Info-Aînés
Brian Dickinson	Administrateur	Centres de santé et de services sociaux
Luc Filion	Administrateur	Centres de santé et de services sociaux
<u>Membre non-votants</u>		
Guillaume Joseph		Société de gestion pour les proches aidants

Depuis la rencontre de la fondation du 1^{er} novembre 2012, le conseil d'administration s'est rencontré trois fois.



Composition des différents comités de travail

Comité de gestion des politiques internes

Ce comité a comme mandat de faire des propositions et suggestions au conseil d'administration quant aux politiques de gestion internes de l'Appui Mauricie.

Au cours de l'année 2013, il a travaillé sur :

- un remaniement des collèges électoraux et de la durée des mandats afin qu'ils soient plus adaptés à la réalité vécue.

Au cours de l'année 2013-2014, il se penchera sur :

- un code d'éthique pour les administrateurs et les employés;
- une politique de gestion de travail pour les employés.

- Julie Béland, des entreprises d'économie sociale en aide domestique
- Marianne Daveluy, de Carpe Diem, Centre de ressources Alzheimer
- Louise Baillargeon, du Regroupement des centres d'action bénévole de la Mauricie
- Marie-Josée Perron, des associations d'aidants naturels en Mauricie

Comité premier appel de projet

Ce comité a comme mandat de proposer des paramètres et des outils qui permettent de définir le premier appel de projets ainsi que de réfléchir sur le rôle et la composition du comité d'analyse de projets et d'en faire une proposition au conseil d'administration.

- Julie Béland, des entreprises d'économie sociale en aide domestique
- Marianne Daveluy, de Carpe Diem, Centre de ressources Alzheimer
- Louise Baillargeon, du Regroupement des centres d'action bénévole de la Mauricie
- Marie-Josée Perron, des associations d'aidants naturels en Mauricie
- Brian Dickinson, des Centres de santé et services sociaux de la Mauricie
- Guillaume Joseph, de la Société de gestion pour le soutien aux proches aidants

Nos administrateurs



En première ligne commençant par la gauche : Martine Lambert, Marianne Daveluy, Gilberte Faucher, Brian Dickinson, Lise Dubuc, Marie-Andrée Lebel, Louise Baillargeon

En deuxième ligne commençant par la gauche : Julie Béland, Marie-Josée Perron, Guy D'Anjou, Ghislaine Larivière, Sylvie Grenier

Absent : Luc Filion



QUELQUES ACTIONS POUR 2013-2014

Diffusion du portrait-diagnostic

Le Centre d'expertise en santé de Sherbrooke a été mandaté pour réaliser un portrait-diagnostic de l'offre de services et des besoins des proches aidants d'âinés. Afin de sensibiliser la population à la réalité vécue par les proches aidants, l'Appui Mauricie rend ce portrait disponible aux partenaires et il mettra en place des tournées locales pour présenter ce portrait.

Campagne de promotion

L'Appui Mauricie compte bien se faire connaître auprès des acteurs locaux et régionaux ainsi qu'auprès des proches aidants. Que ce soit pour ses services de la ligne Info-aidant, pour ses appels de projets ou pour ses autres champs d'intervention. Pour ce faire, nous pourrions compter sur le soutien de la Société de gestion pour le soutien aux proches aidants qui nous a concocté une campagne promotionnelle à l'échelle nationale que nous pourrions rehausser de nos couleurs régionales.

Mise à jour du portail Internet

L'Appui Mauricie compte mettre à jour les données sur les organismes offrant des services aux proches aidants en partenariat avec ces derniers. Ce portail servira également à diffuser pour les proches aidants de l'information telle que les services qui leur sont disponibles, des petits trucs et astuces pour faciliter la vie quotidienne ainsi que pour les acteurs locaux et régionaux de l'information pertinente sur les réalités des proches aidants.



Mise en place de la ligne Info-aidant

La ligne Info-aidant est une ligne téléphonique qui permet aux proches aidants et à leur entourage de parler en toute confiance, de recevoir des informations pertinentes selon ses besoins personnels en respectant son cheminement ainsi que d'être référé vers les bons services en adéquations avec leurs besoins, et ce, en un seul numéro.

Annie Caron sera notre conseillère spécialisée qui gèrera cette ressource taillée sur mesure pour les besoins des proches aidants de notre région.



INFO-AIDANT : | 855 8LAPPUI

Premier appel de projets

Ce sera à l'automne que l'Appui Mauricie lancera son premier appel de projets. Pour l'instant, un comité de travail s'est attelé à définir les paramètres et les critères qui régiront le cadre d'investissement de ce premier appel de projets. Des séances d'information seront tenues dans chaque MRC afin d'expliquer ce cadre d'investissement et de répondre aux questions des organismes qui souhaitent déposer des projets dans ce fonds.

Début de la planification stratégique triennale

C'est à la fin de l'automne que l'Appui Mauricie entamera l'élaboration de sa planification stratégique triennale. Un comité de travail sera mis sur pied afin de proposer les grandes orientations et les mécanismes qui dirigeront cette planification.



Appui Mauricie pour le soutien aux proches aidants

BILAN

31 mars

	2013	2012
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	24 125,86 \$	
Part de qualification	5,00 \$	
TPS à recevoir	681,43 \$	
TVQ à recevoir	1 359,57 \$	
Créances	2 041,00 \$	
Total actif à court terme	26 171,86 \$	
Total actif	26 171,86 \$	
Passif		
Passif à court terme		
Fournisseurs	1 983,76 \$	
Salaires à payer	693,72 \$	
DAS à payer	390,15 \$	
Créditeurs	3 067,63 \$	
Subventions et contributions reportées	23 104,23 \$	
Apports reportés	23 104,23 \$	
Total passif à court terme	26 171,86 \$	
Actifs nets	—	
Passif et avoir	26 171,86 \$	

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2013

	2013	2012
Produits		
Subventions	25 796,83 \$	
Contributions	8 598,94 \$	
	34 395,77 \$	
Charges		
Rémunération	4 295,60 \$	
Projets financés	0,00 \$	
Frais d'opération	19 400,46 \$	
Frais d'administration	9 728,39 \$	
Dépenses en immobilisation	971,32 \$	
	34 395,77 \$	
Excédent des produits sur les charges et les actifs nets à la fin de l'exercice	– \$	

Extrait des états financiers maison pour lesquels aucun rapport d'audit a été émis en 2012.



L'APPUi

POUR
LES PROCHES
AIDANTS

BAS-SAINT-LAURENT | SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CAPITALE-NATIONALE | CENTRE-DU-QUÉBEC

MAURICIE | ESTRIE | MONTRÉAL |

OUTAOUAIS ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | CÔTE-NORD

| JAMÉSIE | GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

CHAUDIÈRE-APPALACHES | LAVAL | LANAUDIÈRE

LAURENTIDES | MONTÉRÉGIE | NUNAVIK

TERRE-CRIES-DE-LA-BAIE-JAMES